



Procès verbal de l'AG du 10 mai 2016

1. Accueil du président

Présentation du comité et des vérificateurs de comptes.
Liste des personnes présentes et excusées. Voir feuille annexe.

2. Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 28.04.2015

Le PV est approuvé à l'unanimité et sans commentaires.

3. Rapport du président

Voir le rapport en annexe.

4. Rapport du trésorier

Voir le rapport en annexe.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Voir le rapport en annexe.

6. Vote de décharge

Approbation à l'unanimité des 3 rapports en annexe.

7. Démissions

Greta Pichardo ayant quitté ses fonctions de trésorière et de membre en cours d'année, nous prenons note officiellement de sa démission.

8. Composition du nouveau comité :

Présidente : Céline DELETRAZ

Vice-présidente : Nadège DELAUDE

Trésorière : Sara TIJTGAT

Secrétaire : Séverine GAMBUZZA

Membres : Cristina RAMA PEREZ, Aline BETTEN, Magali GRUBER, Sandrine LAVORE PAPA, Miriam GAILLARD

La composition ci-dessus est proposée et acceptée à l'unanimité.

9. Election des vérificateurs de comptes

Remerciement à Mmes Torrego et Rodrigues pour leur travail. Mme Rodrigues quitte sa fonction après 2 ans nous la remercions pour son investissement. Souhaitons la bienvenue à Mme Maria Blanco qui reprend le mandat de vérificatrice des comptes pour 2 ans.

10. Divers

La modification de l'article 19 des statuts de l'association est acceptée à l'unanimité. L'article est modifié comme suit:

"Le Comité peut faire appel à des bénévoles ou des membres afin de servir les repas aux enfants du restaurant scolaire lorsque 1 ou plusieurs employés sont absents selon décision du comité."

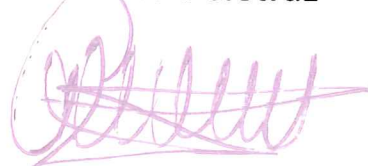
Secrétaire :

Séverine Gambuzza



Présidente :

Céline Delétraz



Assemblée Générale 2015-2016
Rapport de la présidente

Mesdames, Messieurs, chers membres et parents,

Nous voici au terme d'une année qui aura été basée sous le signe de la nouveauté et de la communication pour l'Association des restaurants scolaires. Nouveaux comité, nouveaux projets et communication avec les divers acteurs de l'Association.

C'est dans cet esprit et grâce aux différents intervenants qu'elle a pu pleinement remplir sa mission en fournissant des repas pour les 197 enfants inscrits cette année.

Plusieurs projets ont été mis en place tout au long de l'année scolaire :

- La redistribution des non-consommés :
Dans un souci éthique et social, l'association souhaitait depuis déjà plusieurs années pouvoir remettre les repas non-consommés à ceux qui en ont besoin. Cette année un partenariat a enfin pu être mis en place avec l'Association Carrefour Rue qui vient régulièrement récupérer de la nourriture après les services selon les quantités restantes.
Toutefois, il est évident que le but premier de l'association n'étant pas la redistribution de nourriture, tout est mis en place pour gérer au mieux les quantités commandées.
- Liste de bénévoles :
Une liste de bénévoles a été créée pour palier à l'absence d'un des employés en cas de maladie ou autre. Ce système a bien fonctionné jusqu'à présent et je remercie chaleureusement les personnes qui donnent de leur temps quand cela est nécessaire.
- Nouveau système de facturation :
Comme cela a été annoncé lors de l'envoi de la convocation à cette Assemblée, un nouveau système de facturation sera mis en place pour la rentrée scolaire 2016-2017. Celui-ci, basé sur le paiement d'un montant fixe de 9 mensualités à pour but entre autre de simplifier la gestion des paiements tant pour les familles que pour l'association.

Par ailleurs, comme dit précédemment la communication a pour le Comité une part essentielle dans le bon fonctionnement de l'association.

Cette année nous avons renforcé notre collaboration avec notre traiteur, la Migros et plus particulièrement son représentant Monsieur Balmer. Grâce aux nombreux échanges, nous mettons tout en œuvre pour améliorer les repas, innover et faire en sorte que les enfants prennent du plaisir à table.

C'est d'ailleurs dans ce sens qu'il a été décidé de ne pas maintenir le label Fourchette Verte l'année prochaine. Cela nous permettra plus de flexibilité dans les menus et d'apporter un peu plus de « fun » dans les repas de manière ponctuelle, tout en offrant la garantie de repas tout à fait équilibrés et adaptés à nos enfants (les menus de base établis par la Migros étant d'ores et déjà validés par Fourchette Verte). Par ailleurs, l'Association étudie le fait de devenir GRTA, en utilisant de manière régulière des produits de ce label (Genève Région Terre Avenir).

Le comité remercie chaleureusement Monsieur Balmer pour sa collaboration, sa disponibilité et sa générosité.

La communication avec l'équipe du GIAP est également très importante et nous maintenons un contact régulier avec elle afin de collaborer ensemble dans les meilleures conditions et dans l'intérêt des enfants. Nous les en remercions. Suite au changement d'affectation de Mme Schwarz, nous en profitons pour souhaiter la bienvenue à Monsieur Eschler dans ses nouvelles fonctions à Perly.

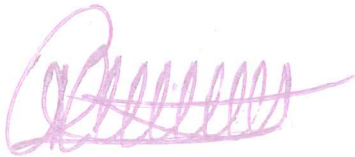
Le comité se joint à moi pour remercier tout particulièrement Marie-France, Sylvie et Tevi pour leur travail quotidien et leur engagement envers l'Association.

Nous remercions également le conseil municipal, l'exécutif et le personnel de la commune pour leur collaboration et leur soutien.

Finalement, je remercie sincèrement les membres du comité pour toute l'énergie et le temps qu'elles offrent à l'Association dans le seul but d'offrir des restaurants scolaires de qualité aux élèves de l'école de Perly-Certoux.

Perly, le 10 mai 2016

Céline Delétraz



Association des restaurants scolaires de Perly-Certoux

Rapport financier de l'exercice clos au 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, je tiens à remercier Caroline Schleimer pour son travail de trésorière jusqu'au 31 juillet 2015. Depuis cette date, Mme Nadège Delaude et moi-même ont repris la fonction de trésorière suite au désistement de la personne nommé lors de la dernière assemblée générale.

Comme vous pouvez le constater à la lecture des chiffres qui vous ont été remis, l'exercice comptable 2015 se solde par un bénéfice de CHF 1'845.85, lequel a été reporté à nouveau ce qui fait que la fortune de l'association se monte à CHF 54'390.05 au 31 décembre, comme l'ont constaté, vérifié et attesté Mesdames Cristina Rodrigues et Nuria Torrego Biasco.

Lors de la dernière AG, la proposition de rembourser à la mairie de Perly-Certoux le montant de KCHF 30 a été faite. Ce montant a été déduit de notre demande de budget pour l'année 2016. La subvention qui nous sera octroyée pour l'année 2016 se monte à CHF 42'500.00 en tenant compte de la dissolution de bénéfices cumulés.

Pour l'année 2015-2016, l'association compte 145 familles pour 197 enfants inscrits.

Les charges et produits demeurent stables par rapport aux nombre d'enfants inscrits. Rien de spécial à signaler par rapport aux charges et produits.

Je remercie la très grande majorité des parents de la ponctualité de leurs versements qui contribue à la bonne santé financière de l'association.

Je vous remercie de la confiance que vous nous avez faite pendant notre 1^{ère} année et reste à votre disposition pour répondre à vos questions.

Merci pour votre attention.

Perly, le 30 avril 2016

Les trésorières



Sara Tijtgat



Nadège Delaude

Association des restaurants scolaires de Perly-Certoux

Bilan au 31 Décembre 2015

<u>ACTIF</u>	31.12.2015 <u>CHF</u>	31.12.2014 <u>CHF</u>
<u>Trésorerie et actifs cotés en bourse détenus à court terme</u>		
Avoirs bancaires	64 593.25	50 175.80
Impôt anticipé à recevoir	0.00	14.25
	<hr/>	<hr/>
	64 593.25	50 190.05
	<hr/>	<hr/>
<u>Actifs de régularisation</u>		
Actifs transitoires	18 553.65	24 292.40
	<hr/>	<hr/>
	18 553.65	24 292.40
	<hr/>	<hr/>
Total de l'actif circulant	<hr/>	<hr/>
	83 146.90	74 482.45
TOTAL DE L'ACTIF	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
	83 146.90	74 482.45
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
<u>PASSIF</u>		
<u>Passifs de régularisation</u>		
Charges à payer	18 451.85	13 995.25
Passifs transitoires	10 305.00	7 943.00
	<hr/>	<hr/>
	28 756.85	21 938.25
	<hr/>	<hr/>
Total des capitaux étrangers à court terme	<hr/>	<hr/>
	28 756.85	21 938.25
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
<u>Réserves facultatives issues du bénéfice ou pertes cumulées</u>		
Bénéfice reporté	52 544.20	50 031.20
Bénéfice de l'exercice	1 845.85	2 513.00
	<hr/>	<hr/>
	54 390.05	52 544.20
	<hr/>	<hr/>
Total des capitaux propres	<hr/>	<hr/>
	54 390.05	52 544.20
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
TOTAL DU PASSIF	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
	83 146.90	74 482.45
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

Association des restaurants scolaires de Perly-Certoux

Compte de résultat de l'exercice 2015

	2015	2014
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
<u>Recettes</u>		
Encaissements des parents	127 170.00	118 756.00
Subvention de la Mairie	68 300.00	56 700.00
Subvention du GIAP	22 422.75	21 483.25
Cotisations annuelles des familles	2 040.00	2 200.00
Remboursement assurances	5 482.05	0.00
<u>Total recettes</u>	225 414.80	199 139.25
<u>Charges de personnel</u>		
Frais de salaires	(72 093.00)	(61 090.45)
Charges sociales	(9 498.70)	(6 229.60)
Autres frais de personnel	(5 445.50)	(5 813.90)
	<u>(87 037.20)</u>	<u>(73 133.95)</u>

<u>BENEFICE BRUT</u>	138 377.60	126 005.30
<u>Autres charges d'exploitation</u>		
Sté coopérative Migros	(125 683.80)	(116 049.00)
Frais divers (bureau, timbres etc.)	(8 534.95)	(5 589.90)
Repas comité, bénévoles et frais	(1 469.45)	(1 182.00)
Cotisation annuelle Fédération	(197.85)	(193.60)
	<u>(135 886.05)</u>	<u>(123 015.00)</u>

<u>BENEFICE D'EXPLOITATION</u>	2 491.55	2 990.30
<u>Charges et produits financiers</u>		
Frais bancaires	(646.20)	(484.65)
Intérêts bancaires créanciers	0.50	7.35
	<u>(645.70)</u>	<u>(477.30)</u>

<u>BENEFICE DE L'EXERCICE</u>	1 845.85	2 513.00
	<u><u>1 845.85</u></u>	<u><u>2 513.00</u></u>

RAPPORT DES VERIFICATEURS DE COMPTES

DE L'ASSOCIATION DES RESTAURANTS SCOLAIRES
DE PERLY-CERTOUX

EXERCICE 2015

Mesdames, Messieurs,

Suite au mandat qui nous a été confié lors de l'assemblée générale du 28 avril 2015, nous avons procédé, sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes de l'association pour l'exercice allant du 01.01.2015 au 31.12.2015.

L'exercice contrôlé présente un bénéfice de Chf 1'845,85.

Nous avons constaté que le bilan et les écritures bancaires (BCGE) concordent avec la comptabilité qui nous a été présentée.

Les contrôles effectués par pointages nous ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence de pièces justificatives probantes pour chaque opération vérifiée.

En conséquence, nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les comptes présentés, d'en donner décharge aux organes responsables et de remercier le trésorier pour son travail.

Perly, le 23 avril 2016

Les vérificateurs

Nuria TORREGO BLASCO



Cristina RODRIGUES